

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Election à la Fégahand : comme un serpent de mer entretenu par le bureau sortant



Photo: Wilfried MBINAH/L'Union

Bien que justifié, le nouveau report de l'assemblée générale élective de la Fégahand laisse planer des soupçons sur les intentions réelles d'Ange Marie Makila et son collaborateur Justin Mba Ndong.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

SELON la note officielle de la Fédération gabonaise de handball (Fégahand) signée de son président Ange-Marie Makila, le règlement préalable du contentieux avec les ligues de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime est la raison du report du second report de l'Assemblée générale élective programmée ce samedi 19 juin à Libreville. Si cette issue était somme toute logique, au regard des irrégularités ayant entaché le processus électoral dans les deux entités susmentionnées et des instructions de la Direction générale des Sports, c'est le flou entourant la date de la prochaine convocation pour le renouvellement du bureau de la Fégahand qui interpelle. Le communiqué dévoilé le 16 juin 2021 indiquant juste le report à une date ultérieure. D'ici à ce point de final sans cap fixé, la date des nouveaux scrutins estuairien et marigovéen sera connue, ainsi que la vraisemblable confirmation pour un nouveau mandat pour Mélanie Ntsame-Mba et Joseph Berhaud Blanco.

Tous les deux présidents sortants et candidats uniques à leur succession lors des élections finalement invalidées. Il s'agira ensuite de se tourner vers une élection fédérale qui a pris des allures de serpent de mer depuis que le ministre des Sports a instruit, le 7 août 2020, les différentes fédérations sportives de tenir leurs assemblées générales dans les délais réglementaires en vigueur. Du 11 novembre 2020, date initiale, suivra un premier report le 19 juin. Une date hors du délai fixé par la tutelle sportive nationale (31 mars 2021), mais qui devait être la conclusion d'un processus débuté avec le renouvellement des bureaux directeurs des ligues. Seulement il n'en sera rien. L'attente devrait encore se prolonger. Comme pour les autres fédérations volontairement retardataires (tennis, tennis de table, golf). Et si la Fégahand finira bien par communiquer la date du rendez-vous électoral reporté, il ne reste pas moins l'ombre d'un doute sur les véritables intentions d'une équipe dirigeante en place réduite à la portion

congrue. Dans laquelle Justin Mba-Ndong, le directeur administratif cumule la fonction de secrétaire général, depuis le 27 mai dernier. Alors que le poste est resté vacant pendant deux ans. C'est d'ailleurs lui qui a

souvent été en première ligne depuis la maladie, puis la convalescence du président d'un bureau auquel il est, entre autres, reproché de n'avoir tenu aucune assemblée générale ordinaire durant son mandat, ainsi que

des manquements dans la communication. Notamment les canaux utilisés pour la dernière matière. Les prochaines communications du bureau fédéral vont toutefois être très attendues. Non seulement pour connaître

le nouveau calendrier des élections des deux ligues, mais surtout celui d'un scrutin fédéral où Sylvain-Florient Pangou-Mbembo reste jusqu'ici l'unique candidat déclaré pour prendre les commandes de la Fégahand.

MINISTERE DE L'INTERIEUR MAIRIE D'OWENDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : Samedi 19 juin 2021
Appel d'offres : N° 001/MO/CAB.M/SG/VOIRIES/2021
Projets : Aménagement des voiries secondaires
Source de financement : Budget Municipal 2021

1. OBJET

La Mairie de la Commune d'Owendo lance l'appel d'offres ouvert pour l'aménagement des voiries secondaires.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est composé d'un lot unique : aménagement des voiries secondaires (Carrefour Rougier - carrefour carrière).

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **300 000 francs CFA**. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

MAIRIE D'OWENDO

CABINET DU MAIRE

SECRETARIAT GENERAL

BP : 18 016 OWENDO / Gabon
Tel : 066 26 86 58 / 077 08 32 39

Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le jeudi 08 juillet 2021 à 09 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de chaque offre hors taxes.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le mercredi 14 juillet 2021 à 10 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de la Commune d'Owendo.

P. Le Directeur Général des Marchés Publics / Le Maire de la Commune d'Owendo
P.O. Le Directeur Général Adjoint


Serge Christian PIRIN


Jeanne MBAGOU Nje MATSOUGOU